Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 83 (1974)

Heft: 1

Artikel: "Sans discrimination"

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682761

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



«Sans discrimination»

«Berne, le 11 octobre 1973, la Croix-Rouge suisse communique:

Vu l'ampleur et la violence des combats au Proche-Orient, la CRS est prête à répondre aux demandes de médicaments et de sang. L'Armée et la protection civile mettent à disposition d'importantes quantités de sang et de produits sanguins provenant de leurs réserves. Ces livraisons doivent cependant être remplacées au fur et à mesure par des dons de sang frais.

La Croix-Rouge suisse prie la population de donner du sang en faveur des services sanitaires des parties prenantes au conflit du Proche-Orient. Selon les principes de la Croix-Rouge, la Croix-Rouge suisse accordera son aide aux deux partis belligérants et serait reconnaissante aux donneurs de sang de faire preuve, eux aussi, d'impartialité.

Par ailleurs, la Croix-Rouge suisse prépare la mise sur pied de deux équipes chirurgicales, ainsi que des médicaments et du matériel hospitalier afin de venir en aide aux blessés de guerre dans le cadre des interventions du Comité international de la Croix-Rouge. Elle sollicite le versement de dons en espèces sur son CCP 30 - 4200 (Proche-Orient) pour le financement de son opération d'entraide.»

A la mi-novembre, les dons en espèces remis à la Croix-Rouge suisse se montaient à 144 600 francs, alors que la valeur des secours matériels – produits sanguins, matériel de pansement et tentes – qu'elle avait fournis s'élevaient à 227 000 francs.

Les envois furent adressés à raison de quatre-cinquièmes aux pays arabes et d'un cinquième à Israël qui n'avait tout d'abord pas sollicité d'aide extérieure. Quant aux deux équipes chirurgicales mises de piquet, elles n'eurent pas à intervenir.

L'appel lancé à la population suisse en vue de recueillir plusieurs milliers de dons de sang fut entendu dans tout le pays, mais nulle part aussi largement qu'à Berne où une opération spéciale «pour les victimes du conflit du Proche-Orient» se déroula le 17 octobre 1973 dans les installations souterraines de la protection civile. Organisée par la Croix-Rouge suisse, sa section de Berne-Mittelland, son service de transfusion, les sociétés locales des Samaritains, l'Ecole d'infirmières du Lindenhof et en étroite collaboration avec la ville et la pro-

tection civile, cette opération permit de recueillir en 10 heures 893 dons de sang, dont la presque totalité fut offerte «sans discrimination...» Ceci pour la première phase de cette opération d'entraide qui n'était certes pas close à l'heure où nous rédigeons ces lignes (fin novembre 1973), alors que venaient de se terminer les échanges de prisonniers de guerre entre l'Egypte et Israël, effectués sous le contrôle de délégués du CICR.

Le Président de la ville de Berne, M. R. Tschäppät (à gauche) et le Président de la Croix-Rouge suisse, le Prof. Hans Haug (à droite) furent au nombre des 893 donneurs de sang qui participèrent le 17 octobre 1973, à Berne, à l'opération «dons de sang pour le Proche-Orient», opération qui fut mise sur pied en l'espace de quelques jours grâce à l'enthousiasme de toutes les parties intéressées, et présente un bel exemple de collaboration à l'échelle locale.

Photo Buro X Press, Berne

